L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS
JEUDI, 13 JUILLET 1882.

SPECTACLES, BALS, &c

N. O. City Railroad Company.

NOUVEAU TABLEAU DU SERVICE DES TRAINS DU LAC

WEST END.

A partir de DIMANCHE, 30 avril, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.		DU WEST END.	
7	a. m.	8	a. m.
8	a. m.	9	a. m.
9	a. m.	10	a. m.
10	a. m.	11	a. m.
11	a. m.	12	m.
12	m.	1	p. m.
1	p. m.	2	p. m.
2	p. m.	3:15	p. m.
3	p. m.	3:45	p. m.

et ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à 10 p. m. et 11 p. m.

LE DIMANCHE

comme il est dit ci-dessus, toutes les heures à partir de 2 p. m., et toutes les 15 minutes à partir de 10:15 p. m.

Des trains extra peuvent être retenus à toutes heures en s'adressant au Bureau, No 102 rue du Canal.

RAPPELEZ-LE-VOUS!—BILLET MENSUEL A $3.

F. WINTZ, Surintendant.

25 juin—

Les célèbres FRÈRES VALDEZ dans leurs exercices aériens et tours de force sur le trapèze.

Merveilleux et émouvant.

Le grand instrumentiste WM PAYNE, dans ses inimitables solos de banjo, et ses merveilleux instruments.

L'élégante et charmante reine de la scène serio-comique, Miss SADDIE GOMMERSAL, dans de nouveaux rôles.

Avec Mr AL. HENSLEY, le prince des comédies et farces.

Engagements extraordinaires:

MONS. ALFREDO, le plus grand physiologiste et contortioniste du siècle maintenant devant le public.

Mr J. K. CANO, dans des poses esthétiques, représentera OSCAR WILDE.

Mr J. J. NOLAN, danseur léger, dans son Lancashire clogs; et

Mr HARRY GLEASON, le convulsive negro delineator, in his roaring specialties.

CHANGEMENT de PROGRAMME TOUS LES SOIRS.

4 juil—

CHEMIN DE FER DU Fort Espagnol.

HOCH

VIRTUOSE-CORNETTISTE.
La troupe d'opéra Criterion
Dans la salle de Concert représentera la

OLIVETTE,
LUNDI, MARDI et MERCREDI
PINAFORE.
JEUDI et SAMEDI et tous les soirs la semaine prochaine, excepté VENDREDI.

Le rideau se lèvera à l'arrivée du train de 7 heures P. M.

La représentation de la matinée commencera à l'arrivée du train de midi.

ENTREE GRATUITE.

Des billets de chemin de fer au moins ... vendus au taux de $2.

HERR HOCH et l'orchestre de Borchert donneront des concerts en plein air chaque soir.

VOYEZ LES TABLEAUX.

Prix du trajet au Fort Espagnol—aller et retour—15 sous.

Les trains partiront de l'intersection des rues Canal et Bassin, toutes les 20 minutes après 3 heures.

Tableau des départs.

DE LA VILLE.	DU LAC.
A 6:30 a. m. à 8 A. M. et toutes les heures jusqu'à 3 heures, puis toutes les 20 minutes ensuite. Dernier train à 9:43 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures P. M., ensuite toutes les 30 minutes. Dernier train à 10:25 P. M.

DIMANCHES.

A 7 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10 A. M., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 9:43 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10:40 A. M., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M. et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10:35 P. M.

7 mai—4 m

Le rapide vapeur en fer,

HEROINE,

John Boardman, capitaine, J. Kittredge, commis,

Fera le service en connection avec la compagnie du chemin de fer New Orleans City comme suit: faisant des

EXCURSIONS
Quotidiennes à Mandeville.

Partant de West End à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

LE DIMANCHE,
Deux GRANDES EXCURSIONS,
partant à l'arrivée du train de 9 heures A. M. et de celui de 4 heures du soir.

RETOUR:

Partant de MANDEVILLE à 8 heures tous les soirs.

Prix de la traversée............50 cents.
Enfants............Moitié prix.

Le billet est également bon pour le steamer New Camellia.

Restaurant et rafraîchissements à bord du bateau aux prix de la ville.

W. G. COYLE, Agent,
No 33 rue Carondelet.

25 juin

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

W. G. TEBAULT

Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE

Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, mesure nécessitée par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt à offrir à mes clients et au public,

Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles

qu'il soit possible de trouver au Sud.

Mes genres et modèles en ameublements de salon et de chambre, sont pleinement un an en avance de tous les meubles importés ici.

N'oubliez pas le numéro du magasin et sa légende:

"Le magasin de meubles le meilleur marché au Sud."

W. G. TEBAULT,
37, 39 et 41 RUE ROYALE

au 31 ao

ANT. CARRIERE,
E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,
No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—
CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée en 1849. Réorganisée en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

Sollicite des Risques d'incendie, de Rivière et de Marine.

W. R. LYMAN............Président
CHAS. H. DOLSEN............Vice-Président
CHAS. E. RICE............Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy	Paul E. Mortimer,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Conger,	S. Hernsheim,
George W. Sentell,	Ed. J. Gay,
Alf. Moulton,	Edward Halle,
Charles Newman,	J. J. Reiss,
U Marinoni,	Louis Prados,
Lucien Delery,	W. W. Swain,
Charles H. Dolsen,	Harry L. Finch,
Reuben G. Bush,	John Brunsee,
John Calder,	A. H. Seward,
S. C. Coulon,	E. H. Adams,
W. A. Phelps,	Sigmund Katz,
M. Gillis,	N. D. Wallace,
Wm. R. Lyman.	

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

10 juillet 1 an, y et

GRUNEWALD

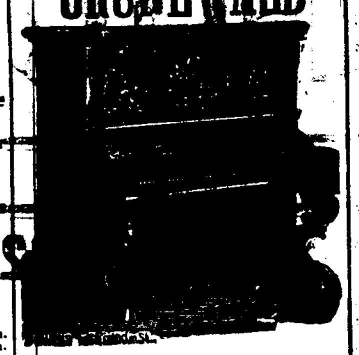

PLEYEL PIANOS,
PIANOS PLEYEL;
Fabriqués à Paris et
VENDUS EXCLUSIVEMENT PAR

Louis Grunewald
127 RUE DU CANAL ET 18—22
RUE BARONNE.
[GRUNEWALD HALL.]

Les Pianos Pleyel, renommés dans le monde entier, sont connus du public depuis plus de cinquante ans, et durant cette longue période ils ont prouvé qu'ils étaient les plus durables, les plus économiques et les favoris de tous les pianos pour tous ceux qui apprécient les mérites réels d'un instrument de premier ordre.

Les véritables Pianos Pleyel sont importés exclusivement par L. GRUNEWALD, le seul agent général autorisé aux Etats-Unis.

Chaque Piano est accompagné d'un certificat original des fabricants, et aucun n'est véritable sans ce certificat. Soyez en garde contre les imitations, et si vous voulez acheter le véritable Piano Pleyel, allez au magasin de musique de Grunewald, où ils vous seront offerts aux prix les plus réduits et aux conditions les plus faciles.

Nouveaux arrivages par tous les navires français.

Agent pour les meilleurs Pianos et Orgues américains, lesquels sont vendus aux conditions les plus favorables à mes acheteurs.

Musique et Instruments de Musique vendus à tout le monde avec escompte.

Venez voir mon stock avant d'acheter autre part.

LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
NOUVELLE ORLEANS.

23 juin—

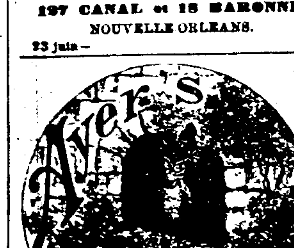

Ague Cure

Est un tonique purement végétal amer et puissant et qui est garanti comme un remède prompt et certain pour la **fièvre chaude, les frissons, fièvre intermittente, fièvre rémittente, Dumb Ague, fièvre bilieuse et périodique, et tous désordres d'infection.** Dans les districts malsains, le pouls rapide, la langue chargée, la soif, la lassitude, la perte de l'appétit, les douleurs dans le dos et les reins, et le refroidissement de l'épine dorsale et des extrémités, sont seulement les avant-coureurs de symptômes plus sévères qui se terminent dans un paroxysme de fièvre auquel succèdent une forte fièvre et une abondante transpiration.

C'est un fait surprenant que la quinine, l'arsenic et d'autres poisons minéraux forment la base de la plupart des préparations contre la fièvre, SPÉCIFIQUES, SIROPS ET TONIQUES. Les préparations faites avec ces poisons minéraux, bien qu'elles soient agréables au goût et qu'elles puissent faire cesser le frisson, ne guérissent pas. Elles laissent le mal et leur drogue empoisonne dans le système, produisant le QUINISME, les étourdissements, le bourdonnement dans les oreilles, les maux de tête, le vertige et d'autres désordres plus formidables que le mal qu'ils devaient guérir. L'AYER AGUE CURE extirpe radicalement du système et guérit toujours les cas les plus dangereux. Il ne contient pas de quinine, de minéraux, ni quoique ce soit qui puisse affecter le plus délicat malade; et son excellence supérieure, en sus de la certitude de son efficacité consiste à laisser le système aussi libre qu'avant l'attaque.

Pour les MALADIES DU FOIE, l'Ayer Ague Cure par une action directe sur le foie et l'appareil biliaire, chasse les poisons qui produisent ces maladies et stimule le système auquel il rend la vigueur et la santé.

Nous le garantissons s'il est pris suivant l'instruction.

PRÉPARÉ PAR

Dr J. C. AYER & Co.,

Chimistes analytiques et pratiques,

LOWELL, MASS.

Vendu chez les droguistes partout.

27 mai—

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.,

Montres, bijouterie.

51 rue Royale
Coin Bienville.
Nlle-Orléans,
BIJOUTERIE
ET MONTURES DE
DIAMANTS.

DIAMANTS.
Tout une sorte de bijouterie plaquée.

7 aout 82—1an MeVD

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$261,970 34	
Risques maritimes	27,993 33	
Risques de rivières	18,567 02	
Total des primes		$308,530 69
Moins primes non acquises		76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882		$231,983 69
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$63,202 09	
Sur risques maritimes	7,711 06	
Sur risques de rivières	7,893 08	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	13,126 78	
Réassurances et primes remboursées	19,103 16	
		$111,036 17
		$120,947 52
Moins jugements payés sur toutes réclamations		19,436 76
Profit		$101,510 76

La Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement	151,761 27
Billets à recevoir	64,170 58
Primes en voie de collection	32,652 07
Actions d'assurance	1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co	10,400 00
Actions du Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	51,542 54
	$705,187 30

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX,
	B. W. TAYLOR,

13 juin—

PIANOS CHICKERING.

LES MEILLEURS DU MONDE.

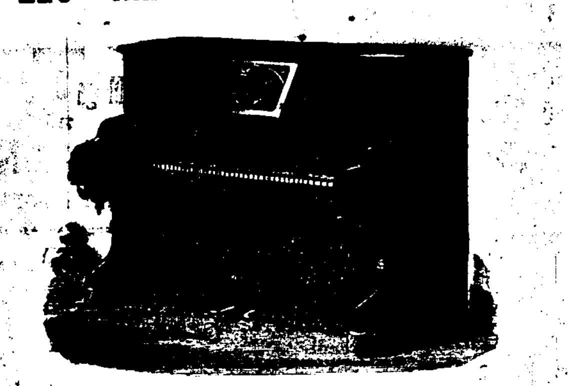

PIANOS MATHUSHEK.

A VENDRE OU EN LOCATION
---A DES---
PRIX REDUITS.

Ne mettez pas d'hésitation à venir les examiner.

P. WERLEIN.

MAGASIN DE MUSIQUE,
135 RUE DU CANAL.

M. et Mme Elie sont attachés au Magasin.

2 juillet.

ELKIN & CIE,

100..RUE DU CANAL..100

Viennent de recevoir par les derniers arrivages de Chine—

1 800 ROULEAUX DE

NATTES

Blanches, à Carreaux et de Fantaisie en Dessins nouveaux et de qualités diverses qu'ils offrent aux plus bas prix du marché.

BIDEAUX EN DENTELLE.

Une grande variété en nouveaux genres de Dentelle Antique, Cluny et de Nottingham.

STORES POUR FENÊTRES.

A dessins transparents et en Hollands, Blancs, Cramoisis et écrus.

Grande variété de franges nouvelles.

Nattes de Cocoa et de Navier.

Grande Variété de TAPIS aux plus bas prix.

TOILES CIRÉES
et Linoleum pour Planchers

11mars—

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

Vieux pianos! Vieux Pianos!

ENTIÈREMENT remis à neuf et pleinement garanti de faire la même durée qu'un piano neuf. N'attendez pas si vous voulez avoir un piano neuf chez vous, mais envoyez votre piano à BASILE, qui le remettra à neuf à un prix très modéré. Plus de 500 pianos réparés en ville et à la campagne ont donné entière satisfaction. Venant d'être reçu et attendu par Steamship Teutonia, du Havre, un grand assortiment de feutres les célèbres cordes en acier de Londres, et articles en général pour la réparation des pianos et orgues.

J'invite mes amis et le public à venir examiner les marchandises que j'emploie, et le stock que je viens de recevoir.

16 fév—

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie, Carlies	Grousset, (Mme veuve)
André, Joseph	Hubert, Eugène
Amaré, Jean	Kohn Dame
Audibert, François	Laborde, (Dame veuve)
Blaise, Basile Jean Baptiste	Lacroix, Paul
	Laffont, François Ferdinand
Boisson, Honoré	Lavigne, André
Blois, John de	Lorin, Léon
Carrère, Augustin	Loth, veuve Arthur et Louise
Gartier, Jules Mathieu	
Charton, Jean	Médus, Jean Louis
Claverie, Jean Marie Louis	Njoelaud, Jean
Dauria Louis	Marioux, Jean Marie
Dernen Leblanc	Paoli, Jean Dominique
Dubertrand, Jeanne	Planche, M. et Mme
Duron, Jean	Pisheloup, Honoré
Fabre, André Joseph Jacques	Ponteaq, Alexandre
	Quilio, David
Fagérat, Félix	Ringor, (les enfants)
Faquet, Dominique, née Dufour	Rotgé, Jean
	Messignol, Sylvain
Ganel, Hortense	Rousset, Raymond
Ganel, Prosper	Rousset, Jean
Ganel, Laure	Sénac, François dit Souby
Guilleton Valérien	
Gaspard, Jules	Sorbets, Justine
Genais, René Louis	Vessière, Jean
Greffes, François	

Le consul de France
VTE PAUL D'ABZAC.
Nlle-Orléans, le 1er juillet 1882.

1er juil—

S. N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHE CI-DESSUS EST LE MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

répandu par MM. W. W. JOHNSON & CO., Successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui se sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIÈRES MAISONS de gros et autres se vendent à la Nlle-Orléans.

déj 21—1 an

Proclamation Amendée.

Département exécutif,
Etat de la Louisiane

CONFORMÉMENT aux résolutions adoptées par le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, le 8 juin 1882, moi, SAMUEL D. McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, l'amende par le présent ma proclamation de quarantaine émise le 17e jour d'avril 1882, de manière à ce qu'elle se lise ainsi: Dix jours pleins, (deux cent quarante heures, au lieu de trois jours pleins, soixante-douze heures). Cet amendement sera mis en vigueur et s'appliquera à tous les navires arrivant à la station de la Quarantaine et venant des ports désignés dans la Proclamation, à dater du quinzième jour de juin 1882. Toutes les autres parties de la Proclamation continueront comme maintenant à rester en vigueur; bien entendu que le port de Vera Cruz, que l'on sait être parfaitement salubre en ce moment, sera exempt des effets de cette Proclamation jusqu'au 1er juillet 1882.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et y ai joint le sceau de l'Etat, en la ville de Baton-Rouge, ce douzième jour de juin, A. D. 1882.

S. D. McENERY.

Pour le Gouverneur:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

15 juin—1m

Poudre Levain
INFAILLIBLE
—DE—
PRESTON & MERRILL.
LE VRAI LEVAIN!

NON MELANGE. NON FALSIFIE.

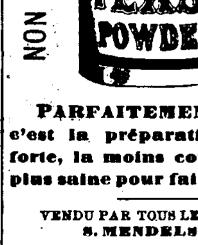

PARFAITEMENT PUR, c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.

VENDU PAR TOUS LES GROCERS.
S. MENDELSOHN,
Agent pour Preston & Merrill, Bureau No 59 rue Douane.

12 janv—1an J&D

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la Compagnie, 1er Janvier 1881:

Actif brut provenant des incendies	$12,167,538 4
Passif sur les incendies, y compris le capital payé	5,875,957 54
Excédent net	$5,291,580 90

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif	$4,592,248 18
Passif	2,550,166 52
Excédent	2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire Résident.

Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.

24 oct—1an vete

Avis aux Contribuables.
Bureau No 73, rue de Chartres.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral.

Nous appelons l'attention du public sur nôtre nouvelle combinaison, qui sera tirée en juillet.

GROS LOT:
$75,000.

BILLETS $5 seulement---Coupons en proportion.

L. S. L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—

UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE
MENSUEL
De la Loterie à $5.
CLASSE H.
DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
SE FERA—
A
LA NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi, 8 AOUT 1882

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE,
—ET DU—
Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT
$75,000

1967 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$265,500!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiées par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie seulement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

Pour l'année expirant le 31 décembre 1881.

Primes sur les incendies	$285,620 68	
Primes maritimes	73,924 07	
Primes de rivières	32,776 02	
		$392,320 77
Plus, primes acquises de l'année dernière		102,601 26
		$494,922 03
A déduire—		
Primes non acquises	$87,983 10	
Primes remboursées	22,213 78	
Réassurances	22,012 35	
		132,209 23
Primes nettes acquises		$362,712 80
A ajouter—		
Intérêt, loyer et sauvetage	$36,466 98	
Profits accumulés	114,369 89	
		150,835 87
		$513,548 49
A déduire pertes payées—		
Feu	$119,457 82	
Marine	33,048 15	
Rivière	31,169 95	
		$183,675 92
Réfaction, commissions d'agence, taxes, salaires, Board of Underwriters, dépenses générales		124,209 37
Dividende semestriel de juillet 1881		25,000 00
Dividende semestriel de décembre 1881		25,000 00
		357,975 29
		$155,573 38
A déduire—		
Réclamations réglées et dues	$11,625 83	
Réclamations non réglées	21,200 00	
Réclamations douteuses	7,500 00	
Réclamations non acceptées	5,000 00	
		45,325 83
Surplus net		$110,247 55

La Compagnie possède l'actif suivant:

Argent dans les banques	$43,197 61
Bons des E.-U., 4 p. cent	234,000 00
Propriétés foncières à la Nlle-Orléans	79,440 00
Billets de 1ère hypothèque	101,390 90
Billets sur nantissement	13,850 00
Prêts sur demande	94,500 00
Billets à ordre en règlement de primes	17,103 42
Bons des Waterworks de la Nlle-Orléans	28,250 00
Bons du New-Orleans City Railroad	29,625 00
Bons de la Levee Steam Cotton Press	28,000 00
Bons du New-Orleans and Pacific Railroad	1,860 60
Bons de la Manufacture de Glace de la Louisiane	11,500 00
Bons du Bataillon d'Artillerie Washington	500 00
Actions du City Railroad	1,792 50
Actions de la State National Bank	642 50
Actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00
Actions de l'Importers' bonded warehouse	875 00
Actions du New Louisiana Jockey Club	750 00
Compte en suspens	443 76
Primes en cours de collection	56,736 83
Dû par des agents et en cours de transmission	27,315 6
	$774,712 28

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00
Réserve pour réassurances	87,983 10
Dividendes non réclamés	4,394 77
Dû par d'autres compagnies pour réassurances	1,761 03
Dividende pour décembre 1881	5,000 00
Réclamations comme ci dessus	45,325 83
Surplus en réserve	110,247 55
	$774,712 28

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire.
J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1882.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avoir qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER,
ANT. CARRIÈRE,
W. A. BELL,
H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 12 janvier 1882, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires en à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1882.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT
A. FATJO,	JULES TUYES.

janv—

THE MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY
OF NEW ORLEANS,

104............Canal street............104

28th ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1882 including unearned premiums of the previous year, on—

Fire risks	$261,970 34	
Marine risks	27,993 33	
River risks	18,567 02	
Total premiums		$308,530 69
Less unearned premiums		76,547 00
Net earned premiums May 31 1882		$231,983 69
Losses paid, on—		
Fire risks	$63,202 09	
Marine risks	7,711 06	
River risks	7,893 08	
Taxes and expenses, less interests	13,126 78	
Reinsurances and return premiums	19,103 16	
		$111,036 17
		$120,947 52
Less judgments paid on all outstanding claims		19,436 76
Profit		$101,519 76

The Company has the following assets:

Real estate	$252,676 17
1442 shares New Orleans Water Works Company, 47	67,734 00
Bank, Railroad and other stocks	66,285 67
Notes secured by mortgage and pledges	151,761 27
Bills receivable	64,170 58
Premium in course of collection	32 652 07
Insurance stocks	1,950 00
Stock of Vallette Dry Dock Co	10,400 00
Stock of Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Judgment on mortgage notes	4 335 00
Cash on hand	51,542 54
	$705,187 30

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans,

Sworn to and subscribed before me the 12th day of June, 1882.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 12th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT, on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX.
B. W. TAYLOR,	

June 14

Ligne de la rue Claiborne

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street" partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune à Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Baronne, et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs J. Henry Behan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3272, Division——En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 août 1882, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Neuf lots de terre situés dans le faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros Cinq, Six, Sept, Huit, Dix, Onze, Douze, Treize et Quatorze sur un plan fait par J. Communy et Louis H. Pillé, voyers, en date du 21 octobre 1834, et jusqu'à cette époque déposé en l'étude de Félix Grima, notaire, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent; lesdits lots de terre étant compris entre les rues St. Ferdinand Craps, Press, et Grands Hommes, et ayant les dimensions suivantes, à savoir: Les lots Cinq, Six et Sept mesurant ensemble au pied américain quatre-vingt-treize pieds de face à la rue St. Ferdinand sur cent dix pieds de profondeur.

Le lot numéro Huit mesurant trente-un pieds de face à la rue St. Ferdinand sur cent dix pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot numéro Sept et de l'autre côté par le numéro Neuf, et dans le fond par les lots numéros Dix, Onze, Douze, Treize et Quatorze, mesurant ensemble cent cinquante pieds de face à la rue Craps sur cent cinquante-cinq pieds de profondeur.

Acquis par le défendeur par achat du plaignant, conformément à un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, le 16 septembre 1879.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de la somme de douze cent cinquante piastres [$1250], avec intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date du 1er août 1881 jusqu'à parfait paiement, due le 1er jour d'août 1882, avec hypothèque et privilège de vendeur, étant la balance due du billet original de $3750 qui a été saisi dans cette affaire, et la balance comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 juil—12 19 26 août 2 9 12

Frank Stautberg vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6061—En vertu d'un ordre de vente en date du 7 juillet 1882 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, ou Levée, Annonciation ou Jersey, Peniston et Général Taylor, mesurant chacun vingt-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent vingt pieds.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans et agissant comme syndic dans l'affaire ci dessus.

11 juil—11 18 25 août 1 8 12

Pierre Eugène Ducros vs. Jean Marie Tujague et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6226—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 22 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1°—Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Remparts, St-Claude et le Chemin du Bayou, mesurant [au pied américain] soixante-seize pieds un pouce de face à la rue Quartier, sur une profondeur de trente-cinq pieds un pouce sur le côté nord-ouest ou le côté le plus près de la rue St-Claude ou elle se trouve bornée par la propriété anciennement appartenant à Wiltz, de trente-neuf pieds quatre pouces sur le côté sud-est, où elle se trouve bornée par la propriété anciennement appartenant à la Veuve Bellot, et soixante-seize pieds cinq pouces sur la ligne du fond, conformément à un certificat de Bourgerol, annexé à un acte en date du 30 mars 1839, pardevant Théodore Tureaud, anciennement notaire, acquis par Jean Marie Tujague, par achat de Henriette Babam, conformément à un acte pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 25 avril 1865, enregistré au bureau de transfer de cette ville, livre 59, folio 92.

2°—Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Royale, Hôpital, Bourbon et Quartier, mesurant vingt-trois pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur de quatre-vingt-onze pieds deux pouces, entre lignes parallèles, acquis par Jean Marie Tujague par achat de Mme B. R. J. DesPortes veuve de Marie François C. Avinete, par acte passé pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 7 mai 1866 enregistré au bureau des transfers de cette ville, livre 89 folio 566.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 juin—21, 28—juillet 4, 12, 19, 22.

Mme Elizabeth Meyers veuve de Charles A. Meyers vs Mme Jane G. Birsey, individuellement, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 5834—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 27 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julia, désigné par le numéro un, sur un plan fait par A. G. Blanchard, voyer, le 15 février 1853, annexé à un acte de partage passé pardevant D. J. Richards, anciennement notaire en cette ville, le dit terrain mesurant au pied anglais vingt-trois pieds pouces et six lignes de face à la rue Baronne, sur une profondeur de cent soixante-dix pieds six pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Acquis de Herman Lee le 26 juin 1880, titre enregistré au bureau de transfert, livre 112, fol. 564.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bond avec caution, bonne et solvable, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à paiement final. Le dit acquéreur aura à déduire de son enchère et à payer comptant le montant des frais d'impression, émoluments du shérif et du greffier, s'élevant à environ cent soixante-quinze piastres, et de plus les taxes d'Etat, de paroisse et municipales sur la dite propriété dont le montant n'est pas encore connu.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

11 juil—11 18, 25 27

Mme Anne McConnell vs John Pasley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2452—En vertu d'un pluries writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, 1 savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Bourgogne, anciennement Craps, Rempart, anciennement Amour, et Français, mesurant, au pied français, trente pieds de face à la rue Champs-Elysées sur une profondeur de cent-vingt pieds, étant une partie du lot numéro quarante-et-un, sur un plan original du faubourg Marigny.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et même îlet, désigné comme le lot numéro quarante deux sur le même plan, et touchant le susdit lot mesurant cinquante pieds de face sur la rue Champs-Elysées, sur une profondeur de cent quarante-cinq pieds, au pied français.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même District et le même îlet, désigné comme le lot numéro quarante-trois sur le même plan, touchant les susdits lots, mesurant, au pied français, soixante pieds de face sur les Champs-Elysées, sur une profondeur de cent vingt pieds.

4° Six lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Joséphine et Solidelle, désignés par les numéros cinq, six, neuf, dix, treize et quatorze sur un plan de L. H. Pillé, voyer, en date du 11 avril 1871. Les lots numéros cinq et six mesurent chacun trente-deux pieds de face sur les Champs Elysées sur une profondeur de cent vingt pieds; les lots numéros neuf et dix mesurent chacun trente-quatre pieds huit pouces de face sur la rue Joséphine sur une profondeur de cent vingt-huit pieds deux pouces et une ligne; les lots treize et quatorze mesurent chacun trente deux pieds de face sur la rue des Français sur une profondeur de cent vingt pieds.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le lot numéro neuf, sur un plan de L. Saigi, annexé à un acte pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 22 février 1828, mesurant vingt pieds de face au fleuve Mississippi et à la rue Vieille-Levée, entre Mandeville et Marigny, sur une profondeur de soixante pieds, au pied français.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commerce, Lafayette, Tchoupitoulas et Girod, désigné par le numéro six, sur un plan de A. de Armas, voyer, le 11 septembre 1868 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, anciennement notaire, comme plan Numéro Quatre-vingt-un et mesurant, au pied américain, dix neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Commerce, dix-neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur dans le fond sur quatre-vingt-neuf pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Girod, et quatre-vingt neuf pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Lafayette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

11 juil—11 18 25 août 2 9 12

Thos. Pickles vs Edward L. Beebe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6194.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 18 Juillet 1882 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir;

Trois certains terrains situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marengo, Magazine, Camp et Constantinople; deux de ces terrains sont désignés par les numéros cinq et six sur un plan annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 4 septembre 1875, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles; l'autre terrain est désigné par le numéro sept sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, notaire, en accord avec un acte en date du 5 avril 1865, passé pardevant ledit notaire, conformément audit plan ledit terrain mesure trente pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur du New Orleans Homestead Association conformément à un acte passé pardevant W. J. Castel, notaire, le 17 sept 1878.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

17 juin—17, 24, 1, 8, 15, 18 juil.

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions, jugements, billets à recevoir, comptes, réclamations, procès, droits d'action, etc.

Par ordre du receveur et pour clôre l'affaire de la New Orleans National Banking Association.

Cour de Circuit des Etats-Unis, District de la Louisiane. Dossier No 9566.

Sans réserve—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 22 juillet 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles en cette ville, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Hon Don A. Pardee, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, en date du 16 juillet 1881. Dossier No 9566, dans l'affaire ex parte N. W. Casey, Receveur de la New Orleans National Banking Association de la Nouvelle Orléans, à l'encan, il sera vendu—

Un nombre d'actions, de jugements, billets à recevoir, réclamations, comptes, procès, droits d'action, etc., d'après un inventaire enregistré dans le bureau de N. W. Casey, Receveur, No 3 1/2 rue Carondelet, et qui peut être consulté en s'adressant à lui.

Conditions—Comptant sur les lieux avant le transfert.

13 juil—à la date

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Joseph Maristany Jr vs Jean et Paul D'Hérété.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6137—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 8 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre avec les bâtisses, etc., située à Gentilly, Troisième District, dans l'îlet irrégulier borné par les Avenues Marigny et St-Bernard et le Chemin de Gentilly, mesurant à peu près trois cents pieds huit pouces de face au Chemin de Gentilly et à la place Desaix projetée par une profondeur de six cent trente huit pieds onze pouces et cinq lignes de l'Avenue Marigny au chemin de Gentilly sur la ligne de profondeur plus près de l'angle qui forme la jonction de la dite Avenue et du dit chemin; la dite portion de terre mesure du côté plus près de l'Avenue St-Bernard quatre cent douze pieds deux pouces de profondeur sur la ligne perpendiculaire à l'Avenue Marigny, puis se formant à angle droit quatre-vingt-deux pieds d'un autre angle droit mesurant en ligne directe au chemin de Gentilly, ou place Desaix, ayant quatre cent soixante neuf pieds quatre pouces et neuf lignes, s'étendant vers le chemin de Gentilly composé des lots "Trente-Huit," "Quarante," "Quarante-et-Un," "Quarante-Deux" et "Quarante Trois" et d'une portion de terre de forme irrégulière d'après un plan attaché à un acte hypothécaire pardevant O. de Armas, notaire, en date du 4 décembre 1861.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses dans le Premier District, dans l'îlet "Cinq Cent Quatre-Vingt Huit," dans l'îlet borné par les rues Poydras, Julia, Dorgenois et Broad, désigné comme le lot numéro Onze, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Poydras sur cent-cinquante-cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

7 juil—7, 14, 21, 28—août 4, 8.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Edwin S. Oliver.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 6158—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 18 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans le faubourg St-Mary, désigné par le No 128 sur un plan dressé par Louis Bringier, le 24me jour d'avril 1835 et déposé en l'étude de Wm Christy, alors notaire, le dit terrain mesure, au pied anglais 23 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, entre celles Lafayette et Girod sur 37 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant la même propriété achetée par James Cosgrove de David White, par acte passé pardevant Ad. Boudousquié, notaire, le 26 avril 1850.

Ensemble avec 1/3 actions maintenant réduites à 103 du fond hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées.

Acquis par le défendeur conformément à une vente faite par le marshal provisoire des Etats-Unis, le 9 mai 1865 dans l'affaire Edwin S Oliver vs James Cosgrove, No 266 du dossier de la cour provisoire de l'Etat de la Louisiane.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de cinq cent cinquante piastres, échéant le 1er janvier 1883, et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le reste COMPTANT. L'acquéreur assumera les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi fourni, devra être identifié avec les deux actes du 23 août 1847, pardevant Charles Boudousquié, et du 10 juin 1865 pardevant Ad Boudousquié, notaires, et avec l'acte de vente du shérif.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

17 juin—17 24—1.8.15.18

Jean Claverie vs Mme Elizabeth Hanst et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 5257.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 15 juillet 1882 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain, ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville désigné par le No 37, dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Clara et Martin ou Willow conformément à un plan dressé par L. H. Pillé, anciennement voyer, le dit terrain forme l'encoignure des rues Clara et Quatrième et mesure trente-deux pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur et façade à la rue Clara de cent vingt cinq pieds.

Le dit terrain a été acheté par Mme Elizabeth Hanst, avec son propre argent, de Jacob Hanst, conformément à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, notaire, le 5 juin 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 juin—13,20,27,4,11,15 juillet

Del Bondio, Weber & Standinger vs. D. F. Batou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5613—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 8 août 1882, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

La goëlette Maggie, ses appareils, meubles, etc., maintenant dans le Nouveau Bassin, près le pont Magnolia, dans le Premier District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

7 juil.—7 14 21 28—4 8 août.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Niels Hertz vs S. Patterson.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLÉANS—No 2135—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, au coin du Passage de la Bourse et de la rue Conti, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 22 juillet 1882, à midi,

Une charrette à meubles, une charrette à bois et un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

N. V. VINET,
Constable de la 2me Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

11 juil—11 17 et 22

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 6326.

Mayer Bros. vs. leurs créanciers.

Aux créanciers de Mayer Bros et à toutes autres personnes intéressées:

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de James Fahey, Esq., un notaire, le 27me jour de juillet 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite cour.

Nlle-Orléans, ce 20me jour de juin 1882.

JAS. D. RANKIN,
Député Greffier.

22 juin—22,6,26

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6296.

Keiffer & Gardner vs. leurs créanciers.

Aux créanciers de Keiffer & Gardner et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause au bureau de A. Hero, Esq. un notaire le 20me jour de juillet 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, 14me jour de juin 1882.

JAS. D. RANKIN,
Député Greffier.

17 juin—17,30—19 juil

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 6278.

Jacob J. Wandel vs ses créanciers.

Aux créanciers de Jacob J. Wandel et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Omer Villeré, Esq., un notaire, le 17me jour de juillet 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, 12me jour de Juin 1882.

JAS. D. RANKIN,
Député Greffier.

15 juin—15,30.—16 juil.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6377.

Henry J. Riddle vs. ses créanciers.

Aux créanciers de Henry J. Riddle et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Omer Villeré, un notaire, le 3me jour d'août 1882, à 11 heures A. M.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de ladite Cour.

Nlle Orléans 28 juin 1882.

E. A. LUMINAIS, député-greffier.

29 juin—29 juin 15, juil 3 août.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Encoignure d'affaire et de résidence, près du marché Tremé.

Encoignure des rues Claiborne et Ste Anne.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 15 juillet 1882, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune—

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Dumaine, Robertson, et Ste-Anne, formant l'encoignure aux rues Claiborne et Ste Anne, et mesurant 30 pieds, plus ou moins, de face à la rue Ste Anne, 64 pieds plus ou moins, de profondeur et de façade à la rue Claiborne, 60 pieds sur la ligne de l'autre côté et 30 pieds sur la ligne du fond, au pied anglais.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage avec mansarde, le rez-de-chaussée est bon pour un magasin, deux chambres et cabinet au rez-de-chaussée, chambres dans la mansarde, une cuisine en briques à deux étages, ayant environ quatre chambres, hydrant, cuve, lieux d'aisance.

Conditions 1/3 comptant et le reste à un crédit d'un et deux ans en billets d'acquéreur portant hypothèque spéciale et privilège de vendeurs avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou d'une partie. L'acquéreur assurera la propriété pour un montant égal aux dits billets fournis et le transfert de la police d'assurance au porteur des dits billets, le remboursement des primes d'assurances non expirées; assumera et paiera en sus du prix de son adjudication les taxes de l'année 1882 et toutes autres clauses usuelles. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 juil—

PAR D. E. MORPHY

Grande et importante vente de tout le stock de marchandises de C. H. Lawrence & Cie, 29 et 31 rue Tchoupitoulas, sauvé du récent incendie.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.—Il sera vendu pour le compte de qui de droit, JEUDI, 13 juillet 1882, à 10 heures du matin, au magasin de C. H. Lawrence & Cie, 29 et 31 rue Tchoupitoulas—

Toutes les marchandises contenues sur ces lieux, comprenant un assortiment général et très varié de Pickled Beef, d'articles en cans, cornichons, gru, farine de maïs, pois, etc., etc., les articles ayant été à temps couverts par des prélarts; la plus grande partie n'ayant été que très légèrement avariés, si toutefois ils l'ont été.

11 juillet—3t

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

CAROLINE FRANCK VS. SIMON BAUM, son mari—No 6150.

JE CERTIFIE PAR LES PRÉSENTES que le seizième jour de juin 1882, jugement a été rendu, en cette Cour, dans l'affaire ci après désignée, dans les termes suivants, savoir—

Caroline Franck vs. Simon Baum, son mari No 6150.

Sur motion de la demanderesse, et sur la production de preuves suffisantes à l'appui de la pétition de la demanderesse la cour, jugeant que la loi et les preuves sont en sa faveur, ordonne, adjuge et décrète que le jugement par défaut rendu en cette affaire le treize du courant, soit maintenant confirmé et devenu définitif, et, conséquemment, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Caroline Franck, et contre le défendeur, Simon Baum, son mari, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et son mari et autorisant la demanderesse à administrer ses affaires comme marchande. Il est de plus ordonné que le défendeur paie les frais.

Jugement rendu le 16 juin 1882, et signé le 21 juin 1882.

(Signé) F. A. MONROE, juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce vingt-et-unième jour de juin, dans l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-quatre vingt-deux.

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

25 juin—11,25 juil

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

CATHERINE HOUGHTON VS. EDWARD M. HOUGHTON

JE CERTIFIE PAR LES PRÉSENTES que le vingtième jour de juin 1882, jugement a été rendu, en cette Cour dans l'affaire ci-après désignée dans les termes suivants, savoir—

Catherine Houghton vs. Edward M. Houghton—No 6197.

Sur motion de la demanderesse, et sur la production de preuves suffisantes à l'appui de la pétition de la demanderesse, la Cour, jugeant que la loi et les preuves sont en sa faveur, ordonne, adjuge et décrète que le jugement par défaut rendu en cette affaire le 15 du courant, soit maintenant confirmé et devienne définitif, et, conséquemment, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Catherine Houghton et contre le défendeur Edward Houghton, son époux, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et son mari, et autorisant la demanderesse à administrer ses affaires comme marchande. Il est de plus ordonné que le défendeur paiera les frais du procès.

Jugement rendu le 20 juin 1882 et signé le 26 juin 1882.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 27me jour de juin de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent quatre vingt-deux.

JAS D. RANKIN, Député Greffier.

30 juin—30, 15, 30 juil.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Harry Steel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6412—Division B—Attendu que Mary Jane Steel a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Harry Steel, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

12 juil—12,16,21

Succession de Thomas Simms.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4461—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Caroline E. Simms, Philip Simms et Lionel C. Levy, exécuteurs testamentaires du défunt, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

12 juil—12, 16,21

Succession de Mme H. J. Conrad.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6414—Division A.—Attendu que John N. Conrad a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Mme H. J. Conrad, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

11 juil 11 15 20

Succession d'Edmund Dorney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 6,140—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Thomas Fitzwilliam, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

7 juil—7,11,16

Succession de Alfred Penn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5801.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par l'exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

6 juillet .6 11 15

Succession de Marian Henderson femme de Thomas Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 6160. Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte du tuteur présenté par P. S. Wilts, administrateur de la succession de Thomas Henderson. No 6 160, Cour Civile de District, ledit compte de tutelle étant celui que Thomas Henderson aurait dû présenter pour l'administration des biens de la mineure Sue P. Henderson, maintenant Mme W. K. Butler, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

6 juil—6, 11 15

AVIS

DUCRO DUCRO

La réputation ancienne de L'Elixir Alimentaire de

DUCRO

et son emploi de plus en plus répandu comme **Apéritif — Tonique Reconstituant** — ont conduit des individus peu scrupuleux à profiter de la ressemblance plus ou moins grande de leur nom avec celui de **DUCRO** pour lancer dans le commerce des imitations contre lesquelles il est indispensable de mettre en garde le public.

Exiger sur les étiquettes des flacons: 1° la mention des médailles: *Argent Paris 1875, Or Compiègne 1877*; 2° la marque de fabrique: *un Phénix*; 3° l'ortographe exacte du nom.

DUCRO